

3PCI

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 RUE DU BOIS DE LA COURBE
ZI DU PRE BRENOT, 25870 CHATILLON LE DUC
820 719 110 RCS BESANCON**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 154 718,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	154 718,33 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 60 euros par action	60 000,00 euros
Le solde	94 718,33 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 424 273,33 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le en ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
50 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
100 000 euros, soit 100 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Certifié conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS 3PCI			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 4 Rue du Bois de la Courbe			25870 CHATILLON LE DUC			
Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 2 0 7 1 9 1 1 0 0 0 0 3 4			Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122024			
			N-1 31122023			
			Brut 1			
			Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
			Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	23 494	13 052
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	55 268	94 612
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	6 560	6 368
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 313	4 313
TO TAL (II)		BJ	BK	78 762	118 537	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	56 623	42 953	
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	434 885	378 850	
		Autres créances (3)	BZ	27 703	7 727	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	293 515	479 400		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 900	2 964		
	TO TAL (III)	CJ	815 626	911 894		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1 012 924	1 028 237		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 313	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété: *		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 3PCI			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)		DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	329 555	147 932
	Report à nouveau		DH		108 374
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	154 718	173 249
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	495 273	440 555
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	50 599	81 536
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	49 820	13 613
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	17 270	3 475
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	157 312	244 882
	Dettes fiscales et sociales		DY	153 376	234 994
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	10 512	8 153
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		1 029
TO TAL (IV)		EC	438 889	587 682	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	934 162	1 028 237	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	401 886	533 673
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		362	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.